☐ **DEMANDE D'AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE**
☑ **RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

stm

Recommandation 6000042803

D'AUTORISER le paiement de la somme maximale de 17 000 000,00 $ exempts de taxes, auprès de la Ville de Montréal pour les services policiers dans les stations de métro de la Société de transport de Montréal situées sur le territoire de l'agglomération de Montréal, et ce, pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026.

☐ Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : 17 000 000,00 **$** –

DP-Sureté et résilience organisationnelle	
Martin Prud'homme Signé avec ConsignO Cloud (02/11/2026) Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.	
Nom : Martin Prud'homme	Nom : s/o

Secrétaire de l'assemblée : *André Porlier*
Signé avec ConsignO Cloud (05/11/2026)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2030 (PSO-2030)

☐ Rehausser l'expérience employé dans une STM qui favorise l'engagement
☐ Améliorer l'expérience de la clientèle et son attachement envers la STM
☐ Accroître la performance et l'agilité de nos activités

L'atteinte de quel(s) objectifs(s) du Plan stratégique organisationnel 2030 cette recommandation vise-t-elle :

Améliorer l'expérience de la clientèle et son attachement envers la STM - Enrichir l'expérience de la clientèle avant, pendant et a
Améliorer l'expérience de la clientèle et son attachement envers la STM - Fournir des services universellement accessibles et inc
Accroître la performance et l'agilité de nos activités - Améliorer la livraison du service

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'atteinte des objectifs du Plan stratégique organisationnel 2030

L'Unité Métro de la Division du réseau de transport en commun du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a été créée en janvier 2007. La création de cette unité, approuvée par le conseil d'administration de la STM le 7 juillet 2005 (CA 2005-160), a notamment pour objectif de partager les responsabilités entre les organisations impliquées concernant la sécurité dans le métro, accroitre le sentiment de sécurité de la clientèle et livrer l'offre de service promise.

☐ Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2030 (PSO-2030)*

Autorisation de contrat

Présidence (cochez si requis) ☐ Vice-présidence (cochez si requis) ☐

Direction générale :		

GED:

☐ **DEMANDE D'AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE**
☑ **RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : 6000042803 (Octroi)
Services policiers dans le réseau métro de la Société de transport de Montréal

Processus d'attribution de contrat et informations sur les soumissions

☐ *S/O*

☑ Nouveau contrat ☐ Prolongation ☐ Sur invitation écrite ☐ Levée d'options
☐ Renouvellement ☑ De gré à gré ☐ Procédure ouverte ☐ Autre

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres : Nombre de soumissions présentées :

Cheminement décisionnel

Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : s/o Date: (jj/mm/an)

Comité : s/o Date: (jj/mm/an)

Est-ce qu'il y a eu une déclaration d'intérêt pour ce dossier nécessitant l'application de la DS-APP-008 : Oui ☐ Non ☑

Démarche, solution proposée et conclusion

Négociations effectuées à l'égard du prix (si applicable) Oui ☑ Non ☐

Les paramètres convenus avec la Ville de Montréal pour les services policiers au réseau métro de la Société de transport de Montréal ne sont pas visés par l'objet et le champ d'application de la *Loi sur les contrats des organismes municipaux* (RLRQ., c. C-65.01).

Le 7 juillet 2005, le conseil d'administration de la STM approuvait les paramètres convenus pour l'entente à intervenir avec le SPVM pour assurer la consolidation de la sécurité dans le métro (CA 2005-160).

L'estimé, exempt de taxes, présenté dans le cadre du dossier 6000042803 est en fonction des paramètres de la résolution CE 07 0315 adoptée par le comité exécutif de la Ville de Montréal quant aux effectifs de la Section Métro du SPVM, représente un montant de 17 000 000,00 $.

☑ *Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion*

Accessibilité universelle

(Sélectionnez le(s) chantier(s) de développement d'AU 2030 correspondant)

☐ Voir suite de la rubrique Accessibilité ☐ S/O

Chantier 3-Assurer la livraison d'un service de bus et de métro universellement accessible et fiable

La présence des services policiers dans le réseau de métro STM ne peut qu'avoir un impact positif sur la sécurité et le sentiment de sécurité de la clientèle ayant des limitations fonctionnelles.

Développement durable

☐ Voir suite de la rubrique Développement durable ☑ S/O

Sélectionnez ci-dessous le(s) chantier(s) du PDD 2030 applicable(s) à cette recommandation. Veuillez spécifier.	Des mesures de développement durable ont-elles été intégrées à (ou ont-elles influencé) cette acquisition ? Décrivez ces mesures.

Préparé par : Approvisionnement exploitation

Nom : Yves Desmarais

Service : Approvisionnement stratégique

Nom : Jean-Philippe Lavoie

Jean-Philippe Lavoie
Signé avec ConsignO Cloud (02/11/2026)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

Certification juridique

En tenant les faits mentionnés dans cette demande comme avérés, celle-ci est juridiquement conforme pour la Société

Nancy Dubé

Nancy Dubé
Signé avec ConsignO Cloud (30/10/2026)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

☐ **DEMANDE D'AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE**
☑ **RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION** **SOMMAIRE EXÉCUTIF**

Objet : 6000042803 (Octroi)
Services policiers dans le réseau métro de la Société de transport de Montréal

Informations financières[1] ☐ *S/O*

SEULEMENT pour les projets associés au PI
N° de demande d'achat :

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3[2]
Centre	78000		
Compte	552290		
Ordre interne / OTP			
Réseau activité			
Règlement d'emprunt			
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat	17000000		

1 Les montants sont arrondis au dollar près.

2. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Montant total 17000000 $

Ventilation des coûts[3] ☐ *S/O*

Période estimée du contrat : de 01 (JJ) 01 (MM) 2026 (AAAA) à 31 (JJ) 12 (MM) 2026 (AAAA)

–	2026	2027	2028 et suivantes[5]	Total
(A) Base[4]	17000000 $	0 $	0 $	17000000 $
(B) TPS	0 $	0 $	0 $	0 $
(C) TVQ	0 $	0 $	0 $	0 $
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	17000000 $	0 $	0 $	17000000 $
(E) Ristourne TPS et TVQ	0 $	0 $	0 $	0 $
(F) Montant net (D – E)	17000000 $	0 $	0 $	17000000 $

3. Les montants sont arrondis au dollar près.

4. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

5. Si le contrat se poursuit au-delà, fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification ☑ *S/O*

☐ Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Je certifie la disponibilité des fonds

Trésorerie : *Julie Deschênes*
Signé avec ConsignO Cloud (02/11/2026)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

☐ **DEMANDE D'AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE**
☑ **RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet : 6000042803 (Octroi)
Services policiers dans le réseau métro de la Société de transport de Montréal

Suite de la rubrique

☐ Recommandation ☐ Exposé du besoin / PSO-2030 ☐ Subvention
☑ Démarche et conclusion ☐ Développement durable / Accessibilité universelle

Le 7 mars 2007, le comité exécutif de la Ville de Montréal adoptait la résolution CE 07 0315 laquelle approuvait notamment :

- la création l'Unité Métro de la Division du réseau de transport du SPVM;
- les ressources requises pour les volets opérationnels et administratifs de l'Unité Métro;
- les coûts de fonctionnement de chaque entité en lien avec la création de l'Unité Métro.

Il est recommandé d'autoriser le paiement de la somme de 17 000 000,00 $ exempts de taxes auprès de la Ville de Montréal pour les services policiers dans les stations de métro de la Société de transport de Montréal situées sur le territoire de l'agglomération de Montréal, et ce, pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026.

Historique d'adjudication

Contrat : 6000039217
Résolution : CA-2026-020
Montant autorisé : 16 047 150,00 $ exempts de taxes
Période couverte par l'autorisation : 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025
Nature de l'autorisation : Contrat
Adjudicataire: Ville de Montréal (SPVM)

Suite de la rubrique

☐ Recommandation ☐ Exposé du besoin / PSO-2030 ☐ Subvention
☐ Démarche et conclusion ☐ Développement durable / Accessibilité universelle